

DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON

de St-Aubin de Cubzac

*Sébastien Ponsard
Enregistrement*
AN 1889

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *St-Aubin de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} Instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques-autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prenom, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *vingt-six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *St-Aubin de Cubzac* pendant l'an 1889.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1888.

Enregistrement

N^o 1

Du 12 Janvier



Raymond Girard



Du douze Janvier mil huit cent quatre vingt neuf, à trois heures du soir,
 Acte de naissance de Raymond Girard né hier à cinq heures du matin, au lieu de Plaque, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Jacques Girard, menuisier, âgé de trente trois ans, et de Elvira Laporte, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Cordou filz, cordonnier, âgé de trente deux ans, Second témoin Jean Cordou, père, cordonnier âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Compté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jacques Cordou filz Cordou
 Dantagnan
 père

N^o 2

Du 15 Janvier

Marie Elisabeth André Aka

Décédé à Ambès
 (Grande) le quatorze
 Avril mil neuf cent
 soixante quinze -
 le 16 Avril 1975

le Maire
 Aka

Du quinze Janvier mil huit cent quatre vingt neuf, à onze heures du matin,
 Acte de naissance de Marie Elisabeth André Aka, née hier à trois heures et demi du matin, au lieu de St. André de Cubzac; fille légitime de Jean Basile Edmond Aka, vigneron, âgé de trente huit ans, et de Françoise Louise Lequoy, sans profession, âgée de trente cinq ans; mariés et demeurant ensemble à Bordeaux, rue de la Beauville, quatre.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Pierre Pierre Sabotier, âgé de cinquante quatre ans, Second témoin Alfred Deffarg, pharmacien, âgé de quarante ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Compté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Deffarg
 Sabotier
 Dantagnan

N^o 5
Du 26 Janvier
Jean Achard

De vingt six jannis mil huit cent quatre
vingt neuf, à quatre heures de soir.
Acte de naissance de Jean Achard, né hier à
deux heures du soir, au lieu de Courfont commun de Lubra, fils
de Lubra, fils naturel de Jean Achard, ancien
Prêtre, cultivateur, âgé de quarant' ans, demeurant
au dit lieu de Courfont, et de son nom nommé.
Le Sieur de Courfont a été reconnu etr' marié.
Premier témoin Eble Lamine garde, charpentier, âgé
de soixante ans, second témoin Pierre Ferret, sabotier
âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requision et présentation a été faite par
M. de Courfont, laq. femme a déclaré de Lubra, marié
avec ledit le présent acte que les témoins de la déclaration
ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant le loi par moi Comte de
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

A. Vigie Sage Femme
E. Dantagnan

N^o 6
Du 27 Janvier
Juliette Gramon

De trente un jannis mil huit cent quatre vingt
neuf, à quatre heures de soir.
Acte de naissance de Juliette Gramon, née hier à
deux heures de soir au lieu de Lapuyade, commune
de St. André de Lubra, fille légitime de Jean Gramon,
cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Marie Gramon,
sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Lapuyade.
Le Sieur de Courfont a été reconnu etr' marié.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de
cinquante ans, second témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé
de trente un an, habitant de cette commune.
Sur la requision et présentation a été faite par le
Sieur de Courfont, nous avons rédigé le présent acte que les
témoins ont signé avec nous après lecture, et ont déclaré
qu'ils ont vu et entendu la naissance de ladite Juliette.
Constaté suivant le loi par moi Comte de
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean
Cordou
E. Dantagnan

Acte en date du dix sept
Janvier mil huit cent quatre vingt
neuf, à la mairie de Lubra, (ancien) Marie
Virent dont la naissance est constatée
avec Marie Pénéau. Sont mentionnés les
noms, officier de l'état civil à jour vingt six
janvier mil huit cent quatre
vingt neuf.

N^o 7
Du 27 Janvier
Paul Dubreuil

De quatre jannis mil huit cent quatre
vingt neuf, à deux heures de matin.
Acte de naissance de Paul Dubreuil, né hier
à deux heures de matin, au lieu de St. André de Lubra,
commune de St. André de Lubra, fils légitime de Jean
Dubreuil, cultivateur, âgé de soixante dix ans, demeurant à
Légen, et de Marie Bardon, cultivateur, âgée de trente six
ans, demeurant au dit lieu de la G. Lande, mariés.
Le Sieur de Courfont a été reconnu etr' marié.
Premier témoin Jean Chauvin, percepteur, âgé de soixant
deux ans, second témoin Eble Lamine, garde, charpentier, âgé
de soixante ans, habitant de cette commune.
Sur la requision et présentation a été faite par M. de
Courfont, laq. femme a déclaré de Lubra, marié
avec ledit le présent acte que les témoins de la déclaration
ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant le loi par moi Comte de
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Chauvin
Lamine
E. Dantagnan

N^o 8
Du 27 Janvier
Pierre Virent

De cinq jannis mil huit cent quatre vingt
neuf, à deux heures de matin.
Acte de naissance de Pierre Virent, né hier à
deux heures de soir au lieu de St. André de Lubra, fils légitime
de Pierre Virent, cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne
Péna, son épouse, âgée de vingt six ans, mariés et
demeurant ensemble au lieu de St. André de Lubra.
Le Sieur de Courfont a été reconnu etr' marié.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de
cinquante ans, second témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé
de trente un an, habitant de cette commune.
Sur la requision et présentation a été faite par le
Sieur de Courfont, nous avons rédigé le présent acte que les
témoins ont signé avec nous après lecture, et ont déclaré
qu'ils ont vu et entendu la naissance de ladite Juliette.
Constaté suivant le loi par moi Comte de
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean
Cordou
E. Dantagnan

N^o 7

Du 5 Février

Du cinq Février mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Louis Vincent, au lieu de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Pierre Vincent, carrier, âgé de trente ans, et de Jeanne Rameau, sans profession, âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Raymond charronnier, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Cordou, coiffeur, âgé de trente-un ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Le contrat devant le loi par moi Louis Martin Dantagnan, avocat de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Cordou Raymond Jean Dantagnan

*Lois Vincent
Dantagnan
Le 5 mai 1809
cent cinquante et six
de l'année républicaine
le 16 mai 1809
le 20 mai 1809
le 24 mai 1809
le 28 mai 1809
le 31 mai 1809
le 3 juin 1809
le 6 juin 1809
le 10 juin 1809
le 14 juin 1809
le 18 juin 1809
le 22 juin 1809
le 26 juin 1809
le 30 juin 1809
le 3 juillet 1809
le 7 juillet 1809
le 11 juillet 1809
le 15 juillet 1809
le 19 juillet 1809
le 23 juillet 1809
le 27 juillet 1809
le 31 juillet 1809
le 3 août 1809
le 7 août 1809
le 11 août 1809
le 15 août 1809
le 19 août 1809
le 23 août 1809
le 27 août 1809
le 31 août 1809
le 3 septembre 1809
le 7 septembre 1809
le 11 septembre 1809
le 15 septembre 1809
le 19 septembre 1809
le 23 septembre 1809
le 27 septembre 1809
le 30 septembre 1809
le 3 octobre 1809
le 7 octobre 1809
le 11 octobre 1809
le 15 octobre 1809
le 19 octobre 1809
le 23 octobre 1809
le 27 octobre 1809
le 31 octobre 1809
le 3 novembre 1809
le 7 novembre 1809
le 11 novembre 1809
le 15 novembre 1809
le 19 novembre 1809
le 23 novembre 1809
le 27 novembre 1809
le 30 novembre 1809
le 3 décembre 1809
le 7 décembre 1809
le 11 décembre 1809
le 15 décembre 1809
le 19 décembre 1809
le 23 décembre 1809
le 27 décembre 1809
le 31 décembre 1809*

M. Dantagnan

Cordou

Raymond Jean

Dantagnan

N^o 8

Du 11 Février

Louis Albert Barbie

Du onze Février mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Louis Albert Barbie, au lieu de Lortalot, commun de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Louis Barbie, charronnier, âgé de trente ans, et de Amélie Hoersch, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lortalot.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Bégé, boulanger, âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean Clailleu, marchand, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Le contrat devant le loi par moi Louis Martin Dantagnan, avocat de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Clailleu Bégé Louis Barbie Dantagnan

N^o 9

Du 18 Février



Jean Caynat



Marié à Bordeaux le six septembre mil neuf cent un et dix sept avec Françoise Madeleine Basset le trois novembre mil neuf cent dix sept.

Caynat

Du dix huit Février mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Jean Caynat, né le quinze heures du matin de la Commune de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Jean Caynat, tisserand, âgé de trente huit ans, et de Marie Eléonore, sans profession, âgée de trente un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Lambert, tisserand, âgé de vingt sept ans, second témoin Jean Bostin, papeterier, âgé de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Le contrat devant le loi par moi Louis Martin Dantagnan, avocat de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Lambert Bostin Dantagnan

Caynat

Bostin Dantagnan

Dantagnan

N^o 10

Du 2 Mars

Catherine Laqueyte

Marié à Bordeaux le six septembre mil neuf cent un et dix sept avec Ferdinand Raoul Guiochen le trois septembre mil neuf cent dix sept.

Decidé à Bordeaux, le premier Février mil neuf cent dix sept quatre le six Mars mil neuf cent dix sept quatre.

Guiochen

Du deux Mars mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Catherine Laqueyte, née le vingt deux heures de la Commune de Saint-André de Cubzac, fille légitime de Pierre Laqueyte, cantonnier, âgé de quarante cinq ans, et de Plémine Ficaill, sans profession, âgée de quarante trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plémine.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de cinquante ans, second témoin Louis Larrin, âgé de trente ans, garde champêtre, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Le contrat devant le loi par moi Louis Martin Dantagnan, avocat de Saint-André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Larrin Dantagnan

Laqueyte

Dantagnan

Raymond Jean Bernard Laqueyte Dantagnan

N.º 7

Deux Février

Loisirs (Vincennes)
Dixième à Paris (France)
Le Paris de nos jours
cent cinquante ans
de Paris (Paris) au
cinquième N.º
de Mars

M.º
Gorday

Raymond Jean

Dantigny

De cinq Février mil huit cent quatre vingt neuf
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Louis Vincent, né hier à huit
heures et demie du soir au Bourg de St André de Cubra, fils
légitime de Pierre Vincent, carrier, âgé de trente ans, et de
Jeanne Rame, son épouse, âgée de vingt six ans, mariés
et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubra.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de
cinquante ans, second témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé
de trente un an, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant le loi par moi Commissaire
Dantigny, chargé de St André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Coche Raymond Jean Dantigny

N.º 8

Deux Février

Louis Albert
Barbie

De deux Février mil huit cent quatre vingt neuf,
à dix heures du matin.
Acte de naissance de Louis Albert Barbie, né
hier à sept heures du matin au lieu de Lestelat, commune
de St André de Cubra, fils légitime de Louis Barbie,
chiffonnier, âgé de trente ans, et de Amélie Koersch,
son épouse, âgée de trente deux ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Lestelat.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jules Hége, boulanger, âgé de quarante cinq ans,
second témoin Fernand Caillaud, marchand, âgé de trente
deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant le loi par moi Commissaire
Dantigny, chargé de St André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Coche Louis Barbie Dantigny

N.º 9

De 18 Février



Jean Coyuat



Marié à Bordeaux le dix huit
septembre mil neuf cent dix sept
avec Marguerite Mabeleine Gassiot
le trois novembre mil neuf cent dix sept.
Le Maire

Le Maire
G. Guissard

De dix huit Février mil huit cent quatre vingt
neuf, à dix heures du soir.
Acte de naissance de Jean Coyuat, né à onze heures
heures et demie au lieu de la Gare, commune de St André de
Cubra, fils légitime de Jean Coyuat, tisserand, âgé de
trente huit ans, et de Chosée Alcazar, son épouse, âgée
de trente un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de la Gare.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Lambert, tisserand, âgé de vingt sept
ans, second témoin Jean Berthe, percepteur, âgé de cinquante
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin obligé
avec nous après lecture et non le déclarant qui a dit ne savoir.
Constaté suivant le loi par moi Commissaire Dantigny,
chargé de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Coche Jean Berthe Dantigny

N.º 10

De 2 Mars

Catherine Lagueyte

Marié à Bordeaux le
six Septembre mil neuf cent
vingt quatre avec Ferdinand
Raoul Guiochon.
Le trois septembre mil neuf
cent vingt quatre.
Le Maire

Decédé à Bordeaux, le
premier Février, mil neuf cent
soixante quatre
le six Février mil neuf cent
soixante quatre.
Le Maire,
L. Guissard

De deux Mars mil huit cent quatre vingt neuf,
à dix heures du matin.
Acte de naissance de Catherine Lagueyte, née le vingt
deux Février dernier, à cinq heures du matin, au lieu de Plagey,
commune de St André de Cubra, fille légitime de Bernard
Lagueyte, cantonnier, âgé de quarante cinq ans et de Stéphanie
Fresselt, son épouse, âgée de quarante trois ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Plagey.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de
cinquante ans, second témoin Etienne Lasserre, âgé de trente ans,
gard champêtre, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Commissaire Dantigny,
chargé de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Coche Bernard Lagueyte Dantigny

Du cinq Février mil huit cent quatre vingt
à neuf heures et Demi du matin.

Acte de naissance de Louis Vincent, né le
heures et Demi du soir au bourg de St. André de Labran,
légitime de Pierre Vincent, carrier, âgé de trente ans, et de
Jeanne Rane, sans profession, âgée de vingt-trois ans,
et demurant ensemble au bourg de St. André de Labran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé
cinquante ans. Second témoin Jean Cordou, coiffeur,
de trente-un ans, habitants de cette commune.

Sur la requisição et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui
témoin et le déclarant ont signé avec nous après
et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant le loi par moi Boniteux
Dantagnan, Maire de St. André de Labran, par
fonction d'officier public de l'état civil.

M. Dantagnan
Clerk de la Mairie
de Labran le 5 Février 1844

Cet acte en date du vingt-deux
mai mil neuf cent neuf inscrit à la
mairie de St. Gervais (Gironde) Louis
Vincent dont la naissance est constatée
dans l'acte ci-contre a contracté mariage
avec Pierre Tournade.

Dont mention faite par nous officier
de l'état civil le vingt-cinq mai mil
neuf cent neuf.

D. A. Dantagnan

+ approuvé
notaire aux
le corps de l'acte

Cordou

Raymond Jean

Dantagnan

N° 11

Du 13 Mars

Notaire Pierre Noiron

Du treize Mars mil huit cent quatre vingt neuf à six heures du matin.

Acte de mariage de Maximilien Noiron, fils légitime de Jean Juste Noiron, âgé de vingt trois ans, et de Marguerite Honorine Andrieu, son épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble à St Jean, commune de St Omer.

Le mariage a été reconnu être valable. Premier témoin Jean Bordon, coiffeur, âgé de trente un an, second témoin Stéphen Larrin, garde champêtre, âgé de soixant ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'impétrant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par nous Comité électoral Dantagnan, élu de St Omer de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Minier Cordouy Duriez Dantagnan

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt neuf, à six heures du matin.

Acte de mariage de Jean Léon Boiteau, né hier à six heures du matin au bourg de St Omer de Cubra, fils légitime de Paul Joseph Boiteau, coiffeur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Thérèse Nolher, son épouse, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St Omer de Cubra.

Le mariage a été reconnu être valable. Premier témoin Louis Rousseau, teneur, âgé de trente trois ans, second témoin Bertrand Laforgue, ouvrier, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'impétrant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par nous Comité électoral Dantagnan, élu de St Omer de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

R. Rousseau Rousseau Noiron

N° 13

Du 14 Mars



Notaire Pierre Petit

Du quatorze Mars mil huit cent quatre vingt neuf, à six heures du matin.

Acte de mariage de Charles Louis Petit, né hier à six heures du soir au bourg de St Omer de Cubra, fils légitime de Jean Abraham Petit, tailleur et habit, âgé de trente sept ans, et de Gertrude Dupuch, son épouse, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St Omer de Cubra.

Le mariage a été reconnu être valable. Premier témoin Pierre Perromet, teneur, âgé de cinquante quatre ans, demeurant à Cubra, second témoin Pierre Surin, teneur, âgé de cinquante quatre ans, demeurant à St Omer de Cubra.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'impétrant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par nous Comité électoral Dantagnan, élu de St Omer de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Perromet Dantagnan Petit

Decreté à St Omer le dix neuf Janvier mil huit cent quatre vingt neuf le 14 Mars.

Ampeleur

N° 14

Du 14 Avril

Notaire Louis Gabriel Loo

Du premier Avril mil huit cent quatre vingt neuf, à onze heures du matin.

Acte de mariage de Marie Louise Gabrielle Loo, née hier à deux heures du soir au bourg de St Omer de Cubra, fille légitime de Pierre Loo, imprimeur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Louise Robineau, son épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St Omer de Cubra.

Le mariage a été reconnu être valable. Premier témoin Hippolyte Lechaux, pharmacien, âgé de vingt neuf ans, second témoin Jean Bergeon, percepteur, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'impétrant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par nous Comité électoral Dantagnan, élu de St Omer de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Loo Lechaux Bergeon Dantagnan

N° 12

Du 14 Mars

Notaire Jean Louis Boiteau

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt neuf, à six heures du matin.

Acte de mariage de Jean Léon Boiteau, né hier à six heures du matin au bourg de St Omer de Cubra, fils légitime de Paul Joseph Boiteau, coiffeur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Thérèse Nolher, son épouse, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St Omer de Cubra.

Le mariage a été reconnu être valable. Premier témoin Louis Rousseau, teneur, âgé de trente trois ans, second témoin Bertrand Laforgue, ouvrier, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'impétrant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par nous Comité électoral Dantagnan, élu de St Omer de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

R. Rousseau Rousseau Noiron

N. 11

Du 1^{er} Avril
Pierre Gaston
Lavaurin

Acte de Saint Andre de
Culpege le six mai mil neuf
cent quarante deux
à vingt huit. Pour nul
moyen vingt
de l'office

Dantagnan
le six mai mil neuf
cent quarante deux
à vingt huit. Pour nul
moyen vingt
de l'office

Du cinq Avril mil huit cent quatre vingt neuf.
à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Pierre Gaston Lavaurin, né à
jeu à sept heures du matin, au bourg de St Andre de Culpege,
fils légitime de Pierre Lavaurin, charpentier, âgé de quarant
un an, et de Louise Monestey, sans profession, âgé de vingt
neuf ans, mariés et demurant ensemble au bourg de St Andre de Culpege.
Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Eusebe Louignotte, propriétaire, âgé de vingt
trois ans, second témoin Pierre Pelogy, marchand de parapluie,
âgé de quarant ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Composé devant la loi par moi Eusebe Louignotte
Dantagnan, Secrétaire de St Andre de Culpege, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Lavaurin Felix Pelogy Pierre
Louignotte Dantagnan

N. 16

Du 1^{er} Avril
Marie Scot

Acte de Saint Andre de
Culpege le six mai mil neuf
cent quarante deux
à vingt huit. Pour nul
moyen vingt
de l'office

Du trois Avril mil huit cent quatre vingt neuf.
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Marie Scot, niché ours de ce
mari à deux heures du soir, au lieu de Cersfort, commune
de St Andre de Culpege, fille naturelle de Jean Scot, cultivateur
âgé de vingt-un ans, actuellement au service, marié, domicilié
à St Andre de Culpege, et de Marie Chiquier, cultivateur
âgé de vingt deux ans, demurant au dit lieu de
Cersfort, non mariés.
Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Scot, cultivateur, âgé de
soixante ans, second témoin Pierre Thorez, habitant, âgé
de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
Madame Vige, d'age femme, à St Andre de Culpege, nous
avons rédigé le présent acte que le second témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture et non le premier qui est
né à l'étranger.
Composé devant la loi par moi Eusebe Louignotte
Dantagnan, Secrétaire de St Andre de Culpege, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Vige sage femme
Louignotte Dantagnan

N. 17

Du 1^{er} Avril
Marie Robour



Acte de Saint Andre de
Culpege le six mai mil neuf
cent quarante deux
à vingt huit. Pour nul
moyen vingt
de l'office

Du vingt Avril mil huit cent quatre
vingt neuf, à trois heures du soir.
Acte de naissance de Marie Robour, née à dix heures
de ce soir à cinq heures du soir, au bourg de St Andre de
Culpege, fille légitime de Auguste Robour, journalier,
âgé de trente huit ans, et de Marie Thorez, sans
profession, âgé de vingt cinq ans, mariés et demurant
ensemble au bourg de St Andre de Culpege.
Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé de
quarant ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de
trente un ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Composé devant la loi par moi Eusebe Louignotte
Dantagnan, Secrétaire de St Andre de Culpege, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Robour Gordon Laforgue
Dantagnan

N. 18

Du 1^{er} Avril
Marie Scot

Acte de Saint Andre de
Culpege le six mai mil neuf
cent quarante deux
à vingt huit. Pour nul
moyen vingt
de l'office

Du vingt cinq Avril mil huit cent quatre vingt neuf.
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Pierre Gaston Scot, né à jeun à
midi, au lieu de Cersfort, commune de St Andre de Culpege, fils
légitime de Pierre Scot, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de
Jeanne Vige, sans profession, âgé de trente quatre ans, mariés
et demurant ensemble au dit lieu de Cersfort.
Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Chavrin, propriétaire, âgé de soixante
deux ans, second témoin Jean Bergey, propriétaire, âgé de
cinquante sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture et non le déclarant qui est à l'étranger.
Composé devant la loi par moi Eusebe Louignotte
Dantagnan, Secrétaire de St Andre de Culpege, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bergey Chavrin Dantagnan

N^o 19

Du 2 Mars

Jean Marius Poterie

Marié à Berdeau de dix
huit ans et demi, avec
Marie Poterie, âgée de
vingt ans, fille de
Jean Poterie et de Marie
Gallard, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés et demeurant ensemble au
bourg de St. André de Culbrae.

Le Maire
P. Roussin

Du deux Mars mil huit cent quatre vingt neuf, à
quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Marius Poterie, né hier
à six heures du matin, au bourg de St. André de Culbrae, fils
légitime de Jean René Poterie, peintre, âgé de quarante
cinq ans, et de Marie Gallard, sans profession, âgée de quarante
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Culbrae.

Le second enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Vigier, tailleur d'habit, âgé de trente
neuf ans, second témoin Jean Roux, barquier, âgé de trent
un ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le
déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Compté devant le loi par moi Comte Martin Dantague,
Maire de St. André de Culbrae, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Ed Dantague
P. Roussin
M. Vigier
M. Roux

N^o 20

Du 2 Mars

Adrienne Jeanne
Marie Duranthon

Par acte en date du vingt trois
Avril mil neuf cent dix huit inscrit
sur les registres de l'état civil de
cette commune. Adrienne Jeanne
Marie Duranthon, dont la
naissance est constatée dans l'acte
ci-dessus, a contracté mariage avec
Jean Pierre André Roussin.
Dont les lieux, les noms, les
qualités et l'état civil de ces deux
époux ont été constatés par
notre officier public de l'état civil
le jour de leur mariage.

Du deux Mars mil huit cent quatre vingt neuf, à quatre
heures du soir.

Acte de naissance de Adrienne Jeanne Duranthon,
née ce jour à quatre heures du matin au bourg de St. André de
Culbrae, fille légitime de Antoine Roussin Duranthon,
pharmacien, âgé de trente huit ans, et de Jeanne Chéron, sans
profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Culbrae.

Le second enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Roussin, rentier, âgé de quarante huit
ans, second témoin Louis Chéron, négociant, âgé de trente
quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le
déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Compté devant le loi par moi Comte Martin Dantague,
Maire de St. André de Culbrae, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

P. Roussin
M. Chéron
M. Roussin
M. Dantague

N^o 21

Du 14 Mars



Amélie Roussin
Reconnaissance



Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent quatre vingt
neuf à dix heures de matin, devant nous Maire de
St. André de Culbrae, s'est présentée Françoise
Moussin, sans profession, âgée de vingt deux ans, demeurant
à St. André de Culbrae, laquelle a déclaré reconnaître pour
son enfant naturelle Amélie Roussin, née à Bordeaux
le six Octobre mil huit cent quatre vingt huit, comme
fille de Françoise Moussin et de son père non nommé.

La présente déclaration a été faite en présence de nous
Louis Vigier, commis, âgé de trente sept ans, et de Pierre
Caillaud, marchand, âgé de trente quatre ans, lesquels ont
signé avec nous après lecture avec nous que la déclarante, les
témoin, habitant de cette commune.

Compté devant le loi par moi Comte Martin Dantague,
Maire de St. André de Culbrae, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

P. Roussin
M. Vigier
M. Caillaud
M. Dantague

N^o 22

Du 14 Mars

Marie Prost
Reconnaissance

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent quatre vingt
neuf à dix heures de matin, devant nous Maire de
St. André de Culbrae, s'est présentée Marie Chaiguen, catholique,
âgée de vingt deux ans, laquelle a déclaré reconnaître pour
sa fille naturelle Marie Prost, née dans cette commune le
six Avril 1806, comme fille naturelle de son père
catholique, et de Marie Chaiguen, demeurant à son et
sa mère à St. André de Culbrae.

La dite déclaration faite en présence de nous Pierre
Caillaud, marchand, âgé de trente quatre ans, et de Pierre
Février, laboureur, âgé de cinquante quatre ans, habitant
de cette commune, lesquels ont signé avec nous, après
lecture et avec le déclarante qui a dit en avoir.

Compté devant le loi par moi Comte Martin Dantague,
Maire de St. André de Culbrae, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

P. Roussin
M. Caillaud
M. Dantague

N° 53

Du 21 Mai

Jean Lalanne

Par acte en date du dix huit
septembre mil neuf cent douze
ont été requises de l'état civil de
cette commune de Jean Lalanne, époux
de Marie Agassan, et constaté dans cet
acte le mariage célébré entre
Jean Lalanne et Marie Agassan
le dix huit septembre mil neuf cent
douze à l'état civil de cette commune.

Du vingt deux mai mil huit cent quatre
vingt neuf, à dix heures du matin

Acte de naissance de Jean Lalanne, né deux jours
heures du soir, au lieu deignan, paroisse de St André de Cubzac,
fils légitime de Jean Lalanne, cultivateur, âgé de vingt sept
ans, et de Marie Derrand, son épouse, âgée de vingt sept
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu deignan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Elievier Payron, vigneron, âgé de
quarante quatre ans, second témoin Joseph Vigez, boulanger,
âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous après lecture et avec le
déclarant qui a dit ou laissé.

Contaté devant la loi par moi Emile Martini
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Payron fils
E. Dantagnan

N° 54

Du 27 Mai

François Danut
Maire de
Saint Gaudens
écrit à St André de
Cubzac, le dix Décembre mil
neuf cent douze, deux
heures du soir, au lieu de
Cubzac, par moi
le Maire,
Lecourcier

Du vingt cinq mai mil huit cent quatre vingt neuf,
à trois heures du soir.

Acte de naissance de François Daniel Martin André, né
à dix heures et demi du matin, au bourg de St André de
Cubzac, fils légitime de Jean Gabriel André, capteur, âgé de
quarante neuf ans, et de Marie Bouchon, son épouse, âgée
de trente huit ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Gaston Laforte, boulanger, âgé de trente neuf
ans, second témoin Joseph Vigez, boulanger, âgé de vingt
sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Emile Martini
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. G. André

N° 55

Du 3 Juin

Jean Alde
Bergeron



Par acte en date du
trois Juin mil huit cent quinze
ont été requises de l'état civil de
cette commune de Jean Alde, époux
de Marie Agassan, et constaté dans cet
acte le mariage célébré entre
Jean Alde et Marie Agassan
le trois Juin mil huit cent
quinze à l'état civil de cette commune.

Du trois Juin mil huit cent quatre vingt
neuf, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Alde, Bergeron, né le soir
de à onze heures du matin au bourg de St André de
Cubzac, fils légitime de Jean Bergeron, cultivateur, âgé de
vingt un an, et de Marie Agassan, son épouse, âgée de
vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble à St André de
Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Benjamin Sébaste, vigneron, âgé de
quarante deux ans, demeurant à St André de Cubzac, second
témoin André Padet, marchand, âgé de quarante trois ans,
demeurant à St André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Emile Martini
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. Alde
Bodet André
E. Dantagnan

N° 56

Du 12 Juin

Chéri Agassan

Par acte en date du
douze Juin mil huit cent quinze
ont été requises de l'état civil de
cette commune de Chéri Agassan,
né le douze Juin mil huit cent
quinze à l'état civil de cette commune.

Du douze Juin mil huit cent quatre vingt neuf,
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Chéri Agassan, né deux
heures du soir, au lieu de la Prairie commune de St André
de Cubzac, fils légitime de Marie Agassan,
cultivateur, âgé de quarante un ans, et de Marie Agassan,
son épouse, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de la Prairie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin François Jaubert, marchand, âgé de
quarante neuf ans, second témoin Pierre Durand, cultivateur,
âgé de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Emile Martini, Dantagnan,
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Agassan Jean
E. Dantagnan
Jaubert

N. 88

Du 18 Juin

Jean-Georges
Dussanne

Par acte en date de vingt
huit juillet mil neuf cent dix
neuf, il a été constaté que les registres
de l'état civil de cette commune
de Jean-Georges Dussanne dont
la naissance est inscrite dans
l'acte ci-dessus à côté de sa mère
et de son père Jean-Georges
Dussanne et de son père Jean-Georges
Dussanne et de son père Jean-Georges
Dussanne.

Decede à Pardeaux le
vingt neuf Mars mil neuf
cent quatre vingt quatre
Né le 7 Mars 1914

Deuxième Juin mil huit cent quatre vingt neuf,
à quatre heures du soir,
Acte de naissance de Jean-Georges Dussanne, né
le jour à trois heures du soir au bourg de l'Andrie de Labrac, fils
légitime de Jean Dussanne, tonnelier, âgé de vingt-neuf
ans, et de Marie Chauvin, son épouse, âgée de vingt-neuf
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Andrie de Labrac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Gaëtan Dufour, marchand, âgé de quarante
trois ans, second témoin Jean Bourquey, cultivateur, âgé de
vingt-neuf ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons redigé le présent acte que le
homme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contatsé suivant le loi par moi Comte de Caron
Dantagnan, Maire de l'Andrie de Labrac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Dussanne Dufour Bourquey
Edwartz

N. 89

Du 18 Juin

Louis Boire



Louis Boire



Deuxième Juin mil huit cent quatre vingt neuf,
à onze heures du matin,
Acte de naissance de Louis Boire, né le jour à dix
heures du matin, au bourg de l'Andrie de Labrac, fils légitime
de Jean Boire, maçon, âgé de trente ans, et de Marguerite
Doret, son épouse, âgée de vingt-sept ans; mariés et
demeurant ensemble au bourg de l'Andrie de Labrac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Elie Laviou, garde-champêtre, âgé
de soixante ans, second témoin Théophile Languette, forgeron,
âgé de vingt-trois ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons redigé le présent acte que le homme et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contatsé suivant le loi par moi Comte de Caron
Dantagnan, Maire de l'Andrie de Labrac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Languette Boire
Edwartz

N. 91

Du 1^{er} Juillet

Michel Lafont

Marie a l'Andrie de Labrac
le neuf septembre mil neuf cent
vingt-cinq ans Naître à
Labrac.
Le neuf septembre mil neuf
cent-vingt-cinq
Labrac

Deuxième Juillet mil huit cent quatre vingt
neuf à trois heures du soir,
Acte de naissance de Michel Lafont, né le vingt-neuf
juin dernier à cinq heures du soir au bourg de Labrac, commune
de l'Andrie de Labrac, fils légitime de Michel Lafont,
cultivateur, âgé de vingt-sept ans, et de Jeanne Agreste, son
épouse, âgée de dix-neuf ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Labrac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Gordon, fils cordonnier, âgé de trente
deux ans, second témoin Pierre Héron, laboureur, âgé de cinquante
cinq ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons redigé le présent acte que le homme
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contatsé suivant le loi par moi Comte de Caron
Dantagnan, Maire de l'Andrie de Labrac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Decede à Saint Andrie de
Labrac le deux Novembre
mil neuf cent cinquante sept.
le deux Novembre mil
neuf cent cinquante sept
le deux

Edwartz

N. 99

Du 18 Juin

Pierre Edmond
Laboureau

Marie a l'Andrie de Labrac
le deux Décembre mil neuf cent
soixante deux.
le onze Décembre mil neuf
cent soixante deux.
Labrac

Deuxième Juin mil huit cent quatre vingt neuf,
à cinq heures du soir,
Acte de naissance de Pierre Edmond Laboureau, né le
neuf de ce mois à onze heures du matin, au bourg de l'Andrie
de Labrac, fils légitime de Edouard Laboureau, boulanger,
âgé de trente-deux ans, et de Elisabeth Peneau, son épouse,
âgée de vingt-cinq ans; mariés et demeurant ensemble au
bourg de l'Andrie de Labrac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond Chardonnet, âgé de
cinquante-un ans, second témoin Pierre Héron, laboureur, âgé
de cinquante-cinq ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons redigé le présent acte que le
homme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contatsé suivant le loi par moi Comte de Caron
Dantagnan, Maire de l'Andrie de Labrac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Edwartz
Edwartz

N^o 32

Du 3 juillet

Catherine Normandin

Par acte en date du 31 mai 1969, devant moi, notaire, ont comparu: M. et Mme. Raymond Normandin, domiciliés au lieu de... et M. et Mme. Pierre Noël, domiciliés au lieu de...
D. A. Normandin

Decede a 5^e Andree de Colzac, le vingt cinq Novembre mil neuf cent soixante neuf, le 26 Novembre 1969, le Maire, Louis Jacquet

Du trois juillet mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Catherine Normandin, née hier à deux heures du soir, au lieu de Periton, commune de L'Abbaye, fille légitime de Antoine Normandin, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Marie Periquot, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Periton.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Roblot, marchand tailleur, âgé de trente un an, second témoin Alfred Labreau, pharmacien, âgé de trente ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.
Composé suivant la loi par moi Louis Jacquet, Maire de L'Abbaye, et par moi Louis Jacquet, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Normandin Antoinette Roblot
Principales
L'Abbaye

Du six juillet mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Yvon Sureau, né hier à sept heures du matin, au lieu de Poyvalade, commune de L'Abbaye-de-Culbrau, fils légitime de Yvon Sureau, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Jeanne Robert, sans profession, âgée de vingt un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Poyvalade.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Constant Gochon, boucher, âgé de vingt quatre ans, second témoin Jean Baraud, cultivateur, âgé de vingt sept ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.
Composé suivant la loi par moi Louis Jacquet, Maire de L'Abbaye, et par moi Louis Jacquet, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Sureau Yvon Louis Gochon
L'Abbaye

N^o 33

Du 6 juillet

Jean Yvon Sureau

N^o 34

Du 19 juillet

Pierre Garbay

Par acte en date du 19 juillet mil huit cent soixante deux devant moi, notaire, ont comparu: M. et Mme. Pierre Garbay, domiciliés au lieu de L'Abbaye, fils légitime de Jean Garbay, boulanger, âgé de trente sept ans, et de Marie Paquet, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de L'Abbaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Georges Montaut, marchand, âgé de vingt huit ans, second témoin Jules Bige, boulanger, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture, et sur la déclaration que a été lu.
Composé suivant la loi par moi Louis Jacquet, Maire de L'Abbaye, et par moi Louis Jacquet, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Garbay
L'Abbaye

Decede a 5^e Andree de Colzac, le vingt cinq novembre mil neuf cent soixante neuf, le 26 novembre 1969, le Maire, Louis Jacquet

Du vingt neuf juillet mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Garbay, né le vingt sept de ce mois, à deux heures du matin, au lieu de L'Abbaye, commune de L'Abbaye-de-Culbrau, fils légitime de Jean Garbay, boulanger, âgé de trente sept ans, et de Marie Paquet, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de L'Abbaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Georges Montaut, marchand, âgé de vingt huit ans, second témoin Jules Bige, boulanger, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture, et sur la déclaration que a été lu.
Composé suivant la loi par moi Louis Jacquet, Maire de L'Abbaye, et par moi Louis Jacquet, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Garbay
L'Abbaye

N^o 35

Du 3 août

Catherine Hongleur

Par acte en date du 3 août mil huit cent soixante deux devant moi, notaire, ont comparu: M. et Mme. Pierre Hongleur, domiciliés au lieu de L'Abbaye, fils légitime de Pierre Hongleur, cultivateur, âgé de trente un an, et de Jeanne Robert, sans profession, âgée de vingt un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de L'Abbaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Robert, cultivateur, âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Robert, cultivateur, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.
Composé suivant la loi par moi Louis Jacquet, Maire de L'Abbaye, et par moi Louis Jacquet, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Hongleur
L'Abbaye

Du trois août mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Catherine Hongleur, née hier à sept heures du matin, au lieu de L'Abbaye, commune de L'Abbaye-de-Culbrau, fille légitime de Pierre Hongleur, cultivateur, âgé de trente un an, et de Jeanne Robert, sans profession, âgée de vingt un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de L'Abbaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Robert, cultivateur, âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Robert, cultivateur, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.
Composé suivant la loi par moi Louis Jacquet, Maire de L'Abbaye, et par moi Louis Jacquet, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Hongleur
L'Abbaye

N. 56

Du 11 Août

Jean Rigole

Par acte en date du 11 août 1780...
Jean Rigole, âgé de 25 ans, fils légitime de Thomas Rigole, cultivateur, agé de vingt cinq ans, et de Marie Rigole, cultivateur, agé de vingt cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Perran.

Recense à Blaye (Ariège)
Le 11 Août 1780

D. L. P.

N. 57

Du 14 Août

Jeanne Pouchet

Par acte en date du 14 août 1780...
Jeanne Pouchet, âgée de 25 ans, fille naturelle de Jean Pouchet, cultivateur, agé de vingt cinq ans, et de Marie Pouchet, cultivateur, agé de vingt cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Perran.

D. L. P.

Du deux Août mil huit cent quatre vingt neuf

à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jean Rigole, né le 11 août 1780, à six heures du soir, au lieu de Perran, commune de Labrac, fils légitime de Thomas Rigole, cultivateur, agé de vingt cinq ans, et de Marie Rigole, cultivateur, agé de vingt cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Perran.

Le dit enfant a été reconnu être mâle.
Premier témoin Pierre Ferris, laboureur, agé de cinquante cinq ans, second témoin Ste. Larrum, garde champêtre, agé de soixante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Contaté suivant le loi par moi Commis de l'ordonnance de la Cour de Labrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Thomas Rigole Larrieu
Dantagnan

Du quatorze Août mil huit cent quatre vingt neuf

à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Pouchet, née le 14 août 1780, à sept heures du matin, au lieu de Perran, commune de Labrac, fille naturelle de Jeanne Pouchet, cultivateur, agé de vingt huit ans, demeurant au dit lieu de Perran, et de son non nommé.

Le dit enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin Pierre Ferris, laboureur, agé de cinquante cinq ans, second témoin Ste. Larrum, garde champêtre, agé de soixante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par Madame Bége, la mère de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Contaté suivant le loi par moi Commis de l'ordonnance de la Cour de Labrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

D. L. P.
Dantagnan, le 14 Août 1780

N. 58

Du 2 Juin



Charles Dalt
Par acte en date du 2 juin 1780...
Charles Dalt, âgé de 25 ans, fils légitime de Pierre Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, et de Marie Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Perran.

Recense à Saint André d'Aspe
Le 2 Juin 1780

N. 59

Du 2 Juin

Charles Dalt

Par acte en date du 2 juin 1780...
Charles Dalt, âgé de 25 ans, fils légitime de Pierre Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, et de Marie Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Perran.

Recense à Foix (Ariège)
Le 2 Juin 1780

Du deux Septembre mil huit cent quatre vingt neuf

à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Charles Dalt, né le 2 septembre 1780, à six heures du soir, au lieu de Perran, commune de Labrac, fils légitime de Pierre Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, et de Marie Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Perran.

Le dit enfant a été reconnu être mâle.
Premier témoin Jean Larrum, cultivateur, agé de cinquante cinq ans, second témoin Charles Larrieu, cultivateur, agé de cinquante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture et un échantillon qui a été pris.

Contaté suivant le loi par moi Commis de l'ordonnance de la Cour de Labrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Charles Dalt
Dantagnan

Du deux Septembre mil huit cent quatre vingt neuf

à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Charles Dalt, né le 2 septembre 1780, à quatre heures du soir, au lieu de Perran, commune de Labrac, fils légitime de Pierre Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, et de Marie Dalt, cultivateur, agé de vingt cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Perran.

Le dit enfant a été reconnu être mâle.
Premier témoin Jean Larrum, cultivateur, agé de cinquante cinq ans, second témoin Charles Larrieu, cultivateur, agé de cinquante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Contaté suivant le loi par moi Commis de l'ordonnance de la Cour de Labrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

D. L. P.
Dantagnan, le 2 Septembre 1780

N.º 40

Du 3 gbr

Charles Jean
Langevin

Acte en date du trois mai
mil neuf cent onze inscrit sur les
registres de l'état civil de cette commune,
le sieur Charles Langevin dont la
naissance est constatée dans l'acte
de mariage contracté avec
Jean COZMIL.
dont mention faite par nous
officier de l'état civil le jour de ce
présent acte.

Decede à Ande de Calvez
le 25-01-1923

Deux tiers Septembre mil huit cent quatre vingt
neuf à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Charles Jean Langevin
né hier à neuf heures du matin, au lieu de Costa,
commune de St André de Cubzac, fille légitime de
Langevin, femme, âgée de trente un an, et de Marie Louise
Chavasse son épouse, âgée de vingt trois ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Costa.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de trente
deux ans, second témoin Pierre Tournier, sabotier, âgé de cinquante
cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que le
nom, et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, **Emile Martin**
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Langevin **Gordon**

Dantagnan

N.º 41

Du 1 gbr

Germain Valentin
Gondut

Acte en date du vingt
sept mil neuf cent onze inscrit
sur les registres de l'état civil de
cette commune, Germain Valentin
Gondut dont la naissance est
constatée dans l'acte de mariage
contracté avec
Marie Louise
dont mention faite par nous
officier de l'état civil le jour
de ce présent acte.

Decede à Arès (juvénat)
le 25-01-1923

Deux tiers Septembre mil huit cent quatre vingt
neuf à onze heures du matin.

Acte de naissance de Germain Valentin Gondut,
né hier à onze heures du matin, au lieu de Chauvin, commune
de St André de Cubzac, fille légitime de Louis Anatole
Gondut, employé au chemin de fer, âgé de trente quatre
ans, et de Louise Eugénie Mathilde Bog, sans profession,
âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Chauvin.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jules Vigé, boulanger, âgé de quarante
deux ans, second témoin Jean Gordon, fils cordonnier, âgé de
trente deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que le
nom, et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, **Emile Martin**
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Gondut **Vigé** **Gordon**

N.º 42

Du 1 gbr



Pierre Cozmil
Poterie

Acte en date du dix huit
sept mil neuf cent onze inscrit
sur les registres de l'état civil de
cette commune, Pierre
Poterie
âgé de
vingt
deux
ans, marié
et
démourant
ensemble
avec
Marie Louise
dont mention faite par nous,
officier de l'état civil le jour
de ce présent acte.

Decede à Arès (juvénat)
le 25-01-1923

Deux tiers Septembre mil huit cent quatre vingt
neuf à trois heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Cozmil Poterie, né hier à
trois heures du soir, au lieu de St André de Cubzac, fils
légitime de Cozmil Louis Poterie, peintre, âgé de trente cinq
ans, et de Anne Poterie, sans profession, âgée de trente un
ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Alfred Gabard, boucher, âgé de quarante
deux ans, second témoin Jean Jeanneau, cultivateur, âgé de trente
cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que le nom, et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, **Emile Martin**
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Cozmil **Gabard** **Jeanneau**

N.º 43

Du 1 gbr

Louis Pierre
Gondut

Acte en date du dix huit
sept mil neuf cent onze inscrit
sur les registres de l'état civil de
cette commune, Louis
Gondut
âgé de
vingt
deux
ans, marié
et
démourant
ensemble
avec
Marie Louise
dont mention faite par nous,
officier de l'état civil le jour
de ce présent acte.

Decede à Arès (juvénat)
le 25-01-1923

Deux tiers Septembre mil huit cent quatre vingt
neuf à trois heures du soir.

Acte de naissance de Louis Pierre Gondut, né hier à
trois heures du soir, au lieu de St André de Cubzac, fils
légitime de son père Louis Gondut, sans profession,
âgé de vingt huit ans, et de Marie Louise Poterie, sans profession,
âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au
lieu de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Raymond, charpentier, âgé de
cinquante un ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que le nom,
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, **Emile Martin**
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Gondut **Raymond**

N. 44

Du 7 jbr

Jean Richard
Reconnaisance

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent quatre
vingt neuf, à dix heures du matin, devant nous, Comité
Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubra, et
présente Jean Richard, veuve Rivol, catholique, âgée
de quarante ans, demeurant au lieu de Escouffé, commune
de St André de Cubra, laquelle a déclaré reconnaître pour
son fils naturel Jean Richard, né le vingt cinq Janvier
mil huit cent quatre vingt neuf à St André de Cubra
et enregistré le vingt six du même mois, comme fils naturel
de Jean Richard veuve Rivol, et de son nom.

La dite déclaration faite en présence de Jean
Gordon fils coordonné, âgé de huit ans, et Pierre
Rivier laboureur, âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette
commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte, après
lecture et sur la déclaration qui a été en l'aveu.

Compte tenuant la loi par nous Comité Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Richard

Gordon

E. Dantagnan

N. 45

Du 10 jbr

Jeanne Bouchet
Reconnaisance

Aujourd'hui dix Septembre mil huit cent quatre
vingt neuf, à dix heures du matin, devant nous, Comité
Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubra, et
présente Françoise Bouchet, catholique, âgée de vingt
huit ans, demeurant au lieu de Peyrat, commune de St André
de Cubra, laquelle a déclaré reconnaître pour sa fille
naturelle Jeanne Bouchet, née le quatorze Août l'an
à St André de Cubra, et enregistrée le même jour comme
fille naturelle de Françoise Bouchet et de son nom.

La dite déclaration faite en présence de Jean
Laporte, rentier, âgé de soixante cinq ans, et Pierre
Bouche, âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette commune,
lesquels ont signé avec nous le présent acte, après lecture et
sur la déclaration qui a été en l'aveu.

Compte tenuant la loi par nous Comité Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bouchet

Laporte

N. 46

Du 16 jbr

Marianne Françoise
Barbrau

Décédé à Vieille.
Eglise - en - yveline
(yveline), le six Avril
mil neuf cent soixante sept
le quatorze Avril mil
neuf cent soixante sept
le Mois,
Lanspaing

Deuxième Septembre mil huit cent quatre
vingt neuf, à trois heures du soir,
acte de mariage de Marie Françoise Barbrau,
ni le quatorze de ce mois à trois heures du soir au lieu de
St André de Cubra, fille légitime de Pierre Henri Barbrau
photographe, âgé de trente sept ans, et de Jeanne Elvire
Elisabeth Barbrau Pigeon, âgée de
vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au lieu
de St André de Cubra.

Le lieu de l'empant a été reconnu être finis
Premier témoin St Etienne gard champêtre, âgé
de soixante ans, second témoin Pierre Françoise Labrie, âgé
de cinquante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à son fait, par le
Vierge, âgé de soixante ans, et de St André de Cubra, marié avec elle le
présent acte, lesquels témoins et déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Compte tenuant la loi par nous Comité Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

M. Pige *J. Barbrau*

N. 47

Du 21 jbr

Yvonne Bauer

Du vingt un Septembre mil huit cent quatre
vingt neuf, à quatre heures du soir,
acte de mariage de Yvonne Bauer, née le six
du mois, à Lanspaing, commune de St André de Cubra, fille
légitime de Victor Polye Bauer employé au chemin de fer, âgé
de quarante ans, et de Catherine Françoise Bauer, âgée
de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au lieu
de Lanspaing.

Le lieu de l'empant a été reconnu être finis
Premier témoin Jean Baptiste Lelong, âgé de quarante six
ans, second témoin Georges Montaut négociant, âgé de
vingt neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à son fait, par le
Père de l'empant, marié avec elle le présent acte, par le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compte tenuant la loi par nous Comité Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Bauer *Montaut* *Georges* *Pige*

E. Dantagnan

N: 88

Du 27 fev

Booger Decasse

Du vingt sept Septembre mil huit cent quatre vingt neuf, à deux heures du soir,

Acte de naissance de Roger Decasse, né avant hier à trois heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac, fils naturel de Jeanm Decasse, son père, âgé de vingt quatre ans, demeurant à St. André de Cubzac, et de son épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Rivin, sabotier, âgé de cinquante cinq ans. Second témoin Elie Larrivé, garde champêtre, âgé de soixante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par Madame Genéat, sa femme à St. André de Cubzac, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Comte de la Roche Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Genéat, Rivin, Larrivé, Genéat, Dantagnan

N: 89

Du 27 fev

Charlotte Labou

Du vingt sept Septembre mil huit cent quatre vingt neuf, à quatre heures du soir,

Acte de naissance de Charles Labou, né le jour même au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Albert Labou, négociant, âgé de trente trois ans, et de Léonie Vacher, son épouse, âgée de trente deux ans, mariés, et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Eugène Mercand, négociant, âgé de quarante huit ans. Second témoin Pierre Rivin, sabotier, âgé de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Comte de la Roche Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Genéat, Rivin, Larrivé, Genéat, Dantagnan

N: 90

Du 11 fev

Jeanm Lagarde

Du onze Octobre mil huit cent quatre vingt neuf, à trois heures du soir,

Acte de naissance de Jeanm Lagarde, né hier midi au lieu de St. commun de St. André de Cubzac, fille légitime de Elie Lagarde, cultivateur, âgé de huit huit ans, et de Jeanm Guérou, son épouse, âgée de trente cinq ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de St.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jeanm Guérou, cultivateur, âgé de cinquante huit ans. Second témoin Jeanm Guérou, cultivateur, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et sur le déclarant qui a été vu par nous.

Contatsé devant le loi par moi Comte de la Roche Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Genéat, Rivin, Larrivé, Genéat, Dantagnan

Décès de Saint-André de Cubzac, le dix sept janvier mil neuf cent cinquante six. Le dix huit janvier mil neuf cent cinquante six. Le Maire.

Genéat, Rivin, Larrivé, Genéat, Dantagnan

N: 91

Du 28 fev

Anna Barrière

Du vingt quatre Octobre mil huit cent quatre vingt neuf, à neuf heures du matin,

Acte de naissance de Anne Barrière, née hier à trois heures et demie au lieu de Foucaut, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Barrière, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Catherine Normant, son épouse, âgée de vingt trois ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de Foucaut.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Guérou, cultivateur, âgé de cinquante deux ans. Second témoin Elie Larrivé, garde champêtre, âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Comte de la Roche Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Genéat, Rivin, Larrivé, Genéat, Dantagnan

de la Roche Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Acte de naissance de Charles Labou, né le jour même au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Albert Labou, négociant, âgé de trente trois ans, et de Léonie Vacher, son épouse, âgée de trente deux ans, mariés, et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

N^o 12

Du 24 8^{bre}

Jean Joseph Gauthier

Par acte en date du quinze mai mil neuf cent deux passé à la mairie de Lalland (Gironde) Jean Joseph Gauthier fils légitime et catholique d'abord de Claude et de Constant mariage de Jean Louis Chaudet-Desfontaines fils des parents d'abord de Claude et de Constant mariage de Jean Louis Chaudet-Desfontaines

Decide a SE Aude de Cubzac le premier Aout mil neuf cent vingt deux le 4^o Aout 1922 le Maire

Du vingt quatre Octobre mil huit cent quatre vingt neuf a dix heures du matin

Acte de naissance de Jean Joseph Gauthier a été fait a onze heures du soir au lieu de Cubzac, commune de Lalland de Cubzac, fils légitime de Jean Louis Gauthier, catholique âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Pichou, sans profession âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Edouard Allard, forgeron, âgé de vingt deux ans, second témoin Pierre Grimaud, laboureur, âgé de quarante neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé sans aucun après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité d'arrondissement de Dantagnan, chef de la brigade de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Gauthier Edouard Allard Grimaud

Du vingt cinq Octobre mil huit cent quatre vingt neuf a dix heures du matin

Acte de naissance de Jacques Lestage, a été fait a dix heures et demie du matin, au bourg de Lalland de Cubzac, fils légitime de Jean Lestage, menuisier, âgé de trente ans et de Philippine Corontou faulhae, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Lalland de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Lurin, ibidant, âgé de trente cinq ans, second témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de trente deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé sans aucun après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité d'arrondissement de Dantagnan, chef de la brigade de Lalland de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Lestage L. Lurin

N^o 14

Du 28 8^{bre}

Joseph Beaumont

Marie a Paris 1914 mil neuf cent vingt avec Valentin Deslandes.

Le vingt quatre mil neuf cent vingt

Leclaire

Decide a Paris (20^e) le huit Decembre mil neuf cent cinquante six de dix-neuf Decembre mil neuf cent cinquante six de Mauves

Beaumont

N^o 15

Du 9 8^{bre}

Catherine Maurat

Par acte en date du quatre mai mil neuf cent onze inscrit au les registres de l'état civil de cette commune, Catherine Maurat dont la naissance est constatée dans l'acte de son mariage avec Jean Etie Drellion.

Il est mention fait par nous officier de l'état civil le jour quatre mai mil neuf cent onze.

Decide a Bourg aux jurets Dantagnan chef de la brigade de Lalland de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil le cinq mars mil neuf cent soixante quatre le vingt deux juin mil neuf cent soixante quatre le Maire

Maurat

Du vingt huit Octobre mil huit cent quatre vingt neuf a dix heures du matin

Acte de naissance de Joseph Beaumont a été fait a vingt heures et demie, au lieu de Lalland de Cubzac, fils légitime de Guillaume Beaumont, tailleur, âgé de trente un ans, et de Jeanne Deslandes, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Lalland de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Peyron, forgeron, âgé de quarante quatre ans, second témoin François Deslandes, rentier, âgé de soixante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé sans aucun après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité d'arrondissement de Dantagnan, chef de la brigade de Lalland de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Beaumont Peyron Deslandes

Du cinq Novembre mil huit cent quatre vingt neuf a dix heures du matin

Acte de naissance de Catherine Maurat a été fait a onze heures du soir au lieu de Paris. D'abord commune de Lalland de Cubzac, fils légitime de Pierre Maurat, cultivateur, âgé de vingt un ans, et de Marguerite Pigele, sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Paris.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Deslandes, cordonnier, âgé de vingt un ans, second témoin Pierre Peyron, laboureur, âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé sans aucun après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité d'arrondissement de Dantagnan, chef de la brigade de Lalland de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Maurat Peyron Deslandes

N^o 16

Du 6 g^{bre}
Georgette Anand

Du six Novembre mil huit cent quatre vingt
neuf à trois heures du soir.
Acte de naissance de Georgette Anand, née à Paris
le six heures du matin, au Bourg de l'Abbaye de Lubers, fil
et de Charles Pousan, son père, âgé de vingt-neuf ans
ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de l'Abbaye de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Etienne Philéas Lavignette, parvenu, âgé
de vingt-deux ans, second témoin Pierre Pierre Sabotier, âgé
de cinquante-cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant le loi par moi Comte de la Roche-Beaucourt
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant la
fonction d'Officier public de l'état civil.

L'Anand Georgette
Edantigny

N^o 17

Du 11 g^{bre}
François Pousan

Du onze Novembre mil huit cent quatre vingt
neuf à neuf heures du matin.
Acte de mariage de François Pousan, né à
Paris à cinq heures du soir au lieu de Noailles, commune
de l'Abbaye de Lubers, fils légitime de Pierre Pousan
cultivateur, âgé de trente-trois ans, et de Marie Payembert
sans profession, âgée de vingt-huit ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Noailles.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Denis, propriétaire, âgé de trente
huit ans, second témoin Pierre Pierre Sabotier, âgé de
cinquante-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Comte de la Roche-Beaucourt
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant la
fonction d'Officier public de l'état civil.

Edantigny
Journier
Edantigny

Par acte en date du 11 g^{bre} 1799
par nous mil neuf cent quatre
neuf à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Georgette Anand, née à Paris
le six heures du matin, au Bourg de l'Abbaye de Lubers, fil
et de Charles Pousan, son père, âgé de vingt-neuf ans
ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de l'Abbaye de Lubers.

Decade de St Andrie de Cuzac
Le vingt-trois Novembre mil
neuf cent soixante-sept.
le 14
benjamin

N^o 18

Du 14 g^{bre}
Léon Albert

Par acte en date du 14 g^{bre} 1799
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Léon Albert, né à Paris
le 14 heures du matin, au Bourg de l'Abbaye de Lubers, fil
et de Charles Pousan, son père, âgé de vingt-neuf ans
ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de l'Abbaye de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Pierre Sabotier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Etienne Philéas Lavignette, parvenu,
âgé de vingt-deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
Madame Marie-Anne Pousan, épouse de Charles Pousan, avec
nous, redige le présent acte qui les témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Comte de la Roche-Beaucourt
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant la
fonction d'Officier public de l'état civil.

Edantigny
L'Albert
Edantigny

N^o 19

Du 16 g^{bre}
Charles Darceau

Par acte en date du 16 g^{bre} 1799
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Charles Darceau, né à Paris
le 16 heures du matin, au Bourg de l'Abbaye de Lubers, fil
et de Charles Pousan, son père, âgé de vingt-neuf ans
ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de l'Abbaye de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Etienne Philéas Lavignette, parvenu,
âgé de vingt-deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Comte de la Roche-Beaucourt
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant la
fonction d'Officier public de l'état civil.

Edantigny
Charles Darceau
Edantigny

Decade de Cuzac de Pont (jeudi)
le 16 g^{bre} 1799
le 16
le 16
le 16

Du quatorze Novembre mil huit cent quatre vingt
neuf à deux heures du soir.
Acte de naissance de Léon Albert, né à Paris
le 14 heures du matin, au Bourg de l'Abbaye de Lubers, fil
et de Charles Pousan, son père, âgé de vingt-neuf ans
ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de l'Abbaye de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Pierre Sabotier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Etienne Philéas Lavignette, parvenu,
âgé de vingt-deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
Madame Marie-Anne Pousan, épouse de Charles Pousan, avec
nous, redige le présent acte qui les témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Comte de la Roche-Beaucourt
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant la
fonction d'Officier public de l'état civil.

Edantigny
L'Albert
Edantigny

Du seize Novembre mil huit cent quatre vingt
neuf à deux heures du soir.
Acte de naissance de Charles Darceau, né à Paris
le 16 heures du matin, au Bourg de l'Abbaye de Lubers, fil
et de Charles Pousan, son père, âgé de vingt-neuf ans
ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de l'Abbaye de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Etienne Philéas Lavignette, parvenu,
âgé de vingt-deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Comte de la Roche-Beaucourt
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant la
fonction d'Officier public de l'état civil.

Edantigny
Charles Darceau
Edantigny

Decade de Cuzac de Pont (jeudi)
le 16 g^{bre} 1799
le 16
le 16
le 16

N.° 60

Du 20 9^{bre}

Louis Noël
Bazinot

Marié à Coctilleur du
Dordogne, le premier mari
de ce mari est décédé il y a
cinq ans. Elle est née le
20 Mars 1781, et a eu
un seul enfant.

Dezigné à Coctilleur du
Dordogne, le premier mari
de ce mari est décédé il y a
cinq ans. Elle est née le
20 Mars 1781, et a eu
un seul enfant.

Le Maire
Philippe
Dantigny

Le vingt et novembre mil huit cent quatre vingt
neuf, à deux heures du soir,
acte de naissance de Louis Noël Bazinot
le père à quatre heures du matin, au lieu de l'habitation
commun de St. André de Lubac, fils légitime de Jean
Bazinot, employé au chemin de fer, âgé de trente cinq ans
et de Marie Desclaud, sans profession, âgée de vingt neuf
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de l'habitation
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Verolhan employé au chemin de
fer, âgé de trente cinq ans, Second témoin Desire Philippe
Labatut, âgé de trente neuf ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
père et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Louis Noël Bazinot
Dantagnan, Maire de St. André de Lubac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Desclaud
Bazinot
Philippe
Dantigny

N.° 61

Du 20 9^{bre}

Marie Nouche

Dezigné à Coctilleur du
Dordogne, le premier mari
de ce mari est décédé il y a
cinq ans. Elle est née le
20 Mars 1781, et a eu
un seul enfant.

Le vingt et novembre mil huit cent quatre vingt
neuf, à quatre heures du soir,
acte de naissance de Marie Nouche, née deux heures
à trois heures et demie, au lieu de l'habitation commun de
St. André de Lubac, fille naturelle de Catherine Nouche,
sans profession, âgée de trente ans, et de son père non nommé.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Elie Larrivé, gard champêtre, âgé
de cinquante ans, Second témoin Pierre Ferrus, laboureur, âgé
de cinquante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
Madame Nouche, la femme nous avons rédigé le
présent acte qui les témoins et la déclarante ont
signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Louis Noël Bazinot
Dantagnan, Maire de St. André de Lubac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Desclaud
Bazinot
Philippe
Dantigny

N.° 62

Du 2 D^{écembre}

Jean François
David Valle

Dezigné à Coctilleur du
Dordogne, le premier mari
de ce mari est décédé il y a
cinq ans. Elle est née le
20 Mars 1781, et a eu
un seul enfant.

Le trois Décembre mil huit cent quatre
vingt neuf, à neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean François David Valle
né trois à sept heures du matin au bourg de St. André de
Lubac, fils légitime de Jean Valle, fermier, âgé
de vingt quatre ans, et de Marie Jégou, sans profession,
âgée de dix huit ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Lubac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Verolhan employé au chemin de
fer, âgé de trente cinq ans, Second témoin Elie Larrivé, gard
champêtre, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le
déclarant qui a été déclaré.

Compté devant le loi par moi Louis Noël Bazinot
Dantagnan, Maire de St. André de Lubac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Desclaud
Bazinot
Philippe
Dantigny

N.° 63

Du 13 D^{écembre}

Marie Lécuyer
Jean Defforge

Dezigné à Coctilleur du
Dordogne, le premier mari
de ce mari est décédé il y a
cinq ans. Elle est née le
20 Mars 1781, et a eu
un seul enfant.

Le treize Décembre mil huit cent quatre vingt
neuf, à neuf heures du matin
Acte de naissance de Marie Lécuyer Jean Defforge,
née trois à neuf heures du matin au bourg de St. André de
Lubac, fille légitime de Jean Defforge, pharmacien, âgé
de quarante un ans, et de Marie Lécuyer, sans
profession, âgée de vingt neuf ans; mariés et demeurant
ensemble au bourg de St. André de Lubac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Auguste Ferrus, laboureur, âgé de trente
cinq ans, Second témoin Pierre Ferrus, laboureur, âgé de cinquante
cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le loi par moi Louis Noël Bazinot
Dantagnan, Maire de St. André de Lubac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Desclaud
Bazinot
Philippe
Dantigny

N° 64

Du 19 D^{br}

Jean Gastonnet

Decede à Bourdeaux le vingt et un Aout mil neuf cent soixante quatre le vingt quatre Aout mil neuf cent soixante quatre le Mois, Lamprey

Des dix neuf Decembre mil huit cent quatre vingt neuf à deux heures du soir, Acte de naissance de Jean Gastonnet, né hier à deux heures du soir, au lieu de Baylot, commune de St André de Cubzac, fils legitime de Jean Gastonnet, cultivateur, age de trente ans, et de Elixire Lafon, son épouse, age de vingt quatre ans, mariés et demurant ensemble au lieu de Baylot.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Elie Larin, garde champêtre, age de soixante ans. Second témoin Jean Tordou, cordonnier, age de trente deux ans, habitant de cette commune.

Car la réquisition et présentation a été faite par le père de l'enfant avec ses deux pères et le père de la fille, et le déclarant ont signé avec eux après lecture constatée devant le loi par moi Comte de la Bastie Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Gastonnet, Larin, Tordou, Elixire Lafon

Aujourd'hui vingt un Decembre mil huit cent quatre vingt neuf, à dix heures du matin, devant moi, M. Comte de St André de Cubzac, j'ai été présenté à son acte de naissance de Jean Gastonnet, son fils, age de vingt un an, demurant au lieu de Laignan, commune de St André de Cubzac, laquelle a déclaré reconnaître pour son fils naturel, l'enfant Eugène Albert, né à St André de Cubzac le treize Novembre dernier, comme fils naturel de Marie Rosalie Albert, et de père non nommé.

La dite déclaration faite en présence de Jean Joseph Marcellin Montaut, négociant, age de cinquante huit ans, et Germain Lécuyer, cultivateur, age de quarante quatre ans, habitants de cette commune, qui ont signé avec moi le présent acte, et avec le déclarant qui a été entendu.

Compte tenuant le loi par moi Comte de la Bastie Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Comte de la Bastie Dantagnan

N° 66

Du 25 D^{br}

Pierre Joël Lagrave

Par acte en date du huit Juillet mil neuf cent dix huit en vertu de laquelle le dit acte est de celle d'un mariage entre le dit Lagrave dont l'état a été constaté dans l'acte ci-dessus et contracté mariage avec Marguerite Elie. Dont mention faite par deux officiers de l'état civil en l'an de l'acte ci-dessus sur lequel mil neuf cent dix huit.

Decede à Saint André de Cubzac, le vingt deux mil neuf cent cinquante et un le Mois, J. De

Des vingt trois Decembre mil huit cent quatre vingt neuf à deux heures du soir, Acte de naissance de Pierre Joël Lagrave, né hier à onze heures du matin, au lieu de Laignan, fils legitime de Pierre Joseph Lagrave, cordonnier, age de vingt huit ans, et de Marie Thérèse, son épouse, age de vingt quatre ans, mariés et demurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, age de cinquante un an. Second témoin Eugène Clary, tisserand, age de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Car la réquisition et présentation a été faite par le père de l'enfant avec son fils et le père de la fille, et le déclarant ont signé avec eux après lecture constatée devant le loi par moi Comte de la Bastie Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond, Jean, Clary, Eugène

Decede à Saint André de Cubzac, le vingt deux mil neuf cent cinquante et un le Mois, J. De

Acte et arrêté le présent acte est de naissance de Jean Gastonnet, son fils, age de vingt un an, demurant au lieu de Laignan, commune de St André de Cubzac, laquelle a déclaré reconnaître pour son fils naturel, l'enfant Eugène Albert, né à St André de Cubzac le treize Novembre dernier, comme fils naturel de Marie Rosalie Albert, et de père non nommé.

Comte de la Bastie Dantagnan

Table Alphabétique des actes de naissance de St André de Cubzac

Table with columns for number of acts, names, and dates. Includes names like Elie Larin and Jean Gastonnet.

N° 65
Du 21 D^{br}
Eugène Albert
Reconnaissance

Dept. de la Gironde
Arondissement de Bordeaux
Année 1889

4	36	Agassan Chiri	12 juin
5	44	Richard Jean (Reconnaisance)	7 juil
6	56	Tanaud Georgette	6 juil
7	51	Albert Eugén	14 j
8	61	Albert Eugén (Reconnaisance)	23 D ^{br}
9	1	Barbi Lucie Albert	11 Decem
10	12	Bochau Jean Lucie	14 Decem
11	21	Bergon Jean Alide	5 juil
12	37	Brechet Jean	14 Decem
13	41	Brechet Jean (Reconnaisance)	10 juil
14	46	Castreau Marie Françoise	16 j
15	47	Cravie Genevieve	21 j
16	51	Cravie Ann	24 D ^{br}
17	54	Cravie Joseph	28 j
18	60	Cravie Lucie Noél	20 j ^{br}
19	4	Cramon Juliette	31 Janv
20	7	Dubouché Paul	14 Decem
21	20	Duranton Adrien Jean Marie	2 Dec
22	28	Duranton Jeanne Georgette	14 juil
23	39	Dabit Marie	2 juil
24	43	Dece Louis Pierre Emilien	1 j
25	48	Ducan Roger	28 j
26	59	Dureau Marie	16 j ^{br}
27	63	Deffarge Jeanne Marie Louise	13 D ^{br}
28	57	Fournier François	11 j ^{br}
29	1	Graud Raymond	12 Janv
30	34	Garbay Pierre	19 juillet
31	52	Gastuel Jean Joseph	24 j ^{br}
32	64	Gastonnet Jean	19 D ^{br}
33	10	Laguette Catherine	2 Decem
34	14	Loo Marie Louise Gabrielle	1 Decem
35	21	Lalanne Jean	11 Decem
36	34	Lafont Michel	17 juillet
37	40	Largeteau Marie Jeanne	5 j ^{br}
38	49	Labeur Marie	27 j ^{br}
39	50	Lagarde Jeanne	11 j ^{br}

40	53	Lestag Jacques	13 Decem
41	66	Laguette Pierre Julie	13 Decem
42	11	Levine Marie Pierre	13 Decem
43	24	Levine Amélie (Reconnaisance)	13 Decem
44	35	Levine Catherine	13 Decem
45	51	Levine Catherine	13 Decem
46	61	Levine Marie	13 Decem
47	52	Levine Catherine	13 Decem
48	13	Levine Chiri Marie	13 Decem
49	18	Pierre Marie Gustave	13 Decem
50	19	Potier Jean Marie	13 Decem
51	58	Pierre Marie Marguerite	13 Decem
52	42	Potier Pierre Marie	13 Decem
53	17	Rebours Marie	13 Decem
54	30	Rebours Louis	13 Decem
55	56	Rigobert Jean	13 Decem
56	15	Sarrasin Pierre Gaston	13 Decem
57	16	Sicot Marie	13 Decem
58	22	Sicot Marie (Reconnaisance)	13 Decem
59	29	Sabourin Pierre Emile	13 Decem
60	33	Suroin Jean Yvon	13 Decem
61	9	Teyssat Jean	13 Decem
62	27	Toussaint Genevieve Jean (Reconnaisance)	13 Decem
63	41	Toussaint Genevieve Catherine	13 Decem
64	6	Vincent Pierre	13 Decem
65	7	Vincent Louis	13 Decem
66	62	Waller Jean Françoise Marie	13 Decem

Cela est certifié la présente table contenant
soixante-actes de naissance, cinq-actes de reconnaissance
et un-acte pour rectification de nom, le tout vérifié
deux-fois sur huit-cent-quatre-vingt-deux
noms inscrits sur les registres de l'état civil
de Sabon, remplissant la fonction d'officier
public de l'état civil.

D. Dantagnan